



Que dois-je faire pour effectuer une demande d'abonnement, une demande de résiliation d'abonnement suite à un déménagement ?

LOGEMENT VACANT

Le service de l'eau est suspendu si le logement reste vacant à la suite de la résiliation d'un abonnement. Pour le rétablir, un technicien doit intervenir chez vous. Pour cela, il vous suffit de composer le **0 969 360 400** (*appel non surtaxé depuis un poste fixe*) pour obtenir le Centre Service Client de votre région : un conseiller clientèle organisera immédiatement un rendez-vous pour qu'un technicien vienne ré-ouvrir le branchement d'eau. Vous pouvez également effectuer votre demande d'abonnement en ligne sur le site de VEOLIA EAU.

NOUVEAU LOGEMENT

Appeler le Centre Service Client en composant le **0 969 360 400** (*appel non surtaxé depuis un poste fixe*). Un Conseiller Clientèle organisera immédiatement un rendez-vous pour qu'un technicien vienne réaliser un métré et un devis sera établi pour la mise en place de votre compteur sera. N'hésitez pas à nous le communiquer car les tarifs pratiqués sont issus du contrat passé avec VEOLIA EAU.



Retour **à la liste des questions...**

